



Souffel Tennis de Table : TT Souffel



16 Rue des Platanes 67460 SOUFFELWEYERSHEIM

Tél : 06.59.46.05.77

Mail : ttsouffel@gmail.com

Site Web : <https://ttsouffel.sportsregions.fr/>

Lieu d'entraînement

Espace Sportif des 7 Arpents

14 Rue des 7 Arpents 67460 SOUFFELWEYERSHEIM

Horaires d'entraînement

- Mardi : 18h00 à 22h00
- Vendredi : 20h00 à 22h00
- Dimanche : 16h00 à 18h00



DOSSIER D'INSCRIPTION Saison 2024/2025

→ Ce document est à conserver chez vous après l'inscription

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint votre dossier d'inscription pour votre (vos) enfant(s), ou pour vous-même.

Vous y trouverez toutes les informations utiles et pratiques.

La fiche d'inscription jointe est à déposer auprès du Président, Serge NAKO.

**Attention, les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles.
Les pongistes ne seront admis aux entraînements qu'après la remise de leur
DOSSIER COMPLET**

→ Nous vous demandons de réunir les pièces nécessaires suivantes pour l'inscription :

1. un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tennis de Table en compétition
2. le montant de votre cotisation (de préférence par virement)
3. le formulaire d'inscription complété par vos soins comprenant l'autorisation parentale et l'acceptation des règles de fonctionnement.



La Saison reprendra le mardi 03 septembre 2024

Membres du Comité :

Président : Serge NAKO

Secrétaire : Alain PETER

Trésorier : Patrick MICHEL

Correspondant Ligue : Philippe HELLER

Responsable Loisirs : Jean-Marc SEEBURGER

Responsable Compétiteurs (entraîneur) : Laurent GERMANAUD

Responsable Matériel : Alain BOFFA

Tél : 06.59.46.05.77

Mail : ttsouffel@gmail.com

Site Web : <https://ttsouffel.sportsregions.fr/>

COTISATION

Catégories	Tarif
Loisir (sans entraînement)	90 €
Loisir (avec entraînements)	110 €
Loisir + AGR (entraînements inclus)	120 €
Loisir + LGETT (entraînements inclus)	120 €
Loisir + AGR + LGETT (entraînements inclus)	130 €
Uniquement matchs AGR (pas d'entraînements, ni loisir)	30 €
Uniquement matchs LGETT (pas d'entraînements, ni loisir)	60 €
Remises	Tarif
2 ^{ème} adhesion et +	-15€ par adhesion supplémentaire
Equipements	Tarif
Maillot (obligatoire en compétition) (offert aux compétiteurs au bout de 2 ans)	+30€ (caution)

→ EQUIPEMENT DU PONGISTE: il est obligatoire de se munir:

Pour les entraînements :

- Short, T-shirt ou polo, chaussure de sport propre et sa **raquette***
- Sac de sport comprenant une serviette et une bouteille d'eau

Pour la compétition :

- Short, **maillot du club**, chaussure de sport propre et sa **raquette***
- Sac de sport comprenant une serviette et une bouteille d'eau

* Demandez conseils auprès de l'entraîneur pour toute commande d'une raquette. Le club dispose de conditions préférentielles avec son fournisseur

Règles de fonctionnement à conserver par l'adhérent, parents ou tuteurs

*La salle de Tennis de table où nous vous accueillons est communautaire.
Le TT Souffel la loue auprès de la Mairie de Souffelweyersheim.*

Ces règles de fonctionnement n'ont pour but que d'évoquer les valeurs de la section Tennis de Table de l'association TT Souffel ainsi que de préciser ses engagements auprès de chaque adhérents.

- 1) **La saison sportive** est fixée du 1er septembre au 30 Juin. La section TT Souffel se réserve le droit de refuser toute inscription dès lors que les effectifs seraient complets dans une tranche d'âge précise et si un dossier lui parvient incomplet.
- 2) **L'Adhérent** de la section TT Souffel est une personne physique qui a souscrit une adhésion – licence afin de pratiquer le tennis de table que ce soit en compétition ou en loisir. Après règlement de sa cotisation, il peut donc bénéficier de toutes les infrastructures mises à sa disposition et participer aux différentes compétitions. Par ailleurs, l'adhérent entrant donc dans un cadre associatif peut être amené à participer, organiser ou encadrer diverses manifestations nécessaires pour le fonctionnement durable de la section et ce en tant que bénévole. L'adhérent s'oblige à porter les couleurs de la section TT Souffel dans toutes les compétitions sportives, à savoir la tenue réglementaire short – maillot pour le championnat par équipes ou individuel. Par ailleurs, dans le cadre d'une éventuelle action de communication, l'adhérent peut être contraint à porter le maillot ou tee-shirt que l'association lui fournira. L'adhérent se doit également de représenter les valeurs de l'association comme il se doit par sa sportivité, sa combativité, sa simplicité et sa cohésion d'équipe.
- 3) **La cotisation** est le montant de l'adhésion de chaque adhérent afin de pouvoir bénéficier des différentes prestations proposées par l'association. Cette cotisation est vitale pour la pérennité du club et afin de répondre tant que possible aux attentes de l'adhérent. Par conséquent, il devra en acquitter son règlement selon le barème en vigueur qui a au préalable été voté lors du Conseil d'Administration. Le paiement de cette cotisation peut se faire en plusieurs fois ou par un encaissement tardif sur simple demande mais doit être déposé en même temps que le formulaire d'adhésion et le certificat médical. Par ailleurs, tout règlement de cotisation est définitif et il ne saurait être exigé un remboursement même partiel en cours d'année en cas de démission, d'exclusion, blessure ou de décès d'un adhérent. Enfin, sur simple demande, un reçu ou attestation peut être délivré à l'adhérent et ce une fois la cotisation encaissée par l'association. Pour tout renseignement financier ou difficulté, ne pas hésiter à se rapprocher du trésorier de l'association.
- 4) **Le comportement** de l'adhérent se doit d'être sportif et irréprochable envers toute personne dans le cadre de son activité, que ce soit envers les membres du bureau, les membres du conseil d'administration, le ou les entraîneurs, ses coéquipiers d'équipe ou d'entraînement et bien sûr son ou ses adversaires mais également envers l'ensemble du matériel mis à sa disposition. Il est évident qu'aucune dérive ne pourra être acceptée et fera automatiquement l'objet soit d'un rappel, d'un avertissement, d'une sanction ou d'une exclusion temporaire ou définitive qui sera décidée et votée par les membres du bureau. L'adhérent s'interdit de s'opposer à la décision qui pourrait lui être prononcée en cas d'écart de conduite aux règles éthiques de l'association. Par ailleurs, il s'interdit également de discuter les décisions ou remarques de son responsable hiérarchique qui peut être son Président, son capitaine d'équipe ou son entraîneur mais peut toutefois en demander une explication lors d'un dialogue posé et constructif. Il s'interdit également tout propos irrespectueux tenu sur les réseaux sociaux ou autres.

- 5) **Les amendes** : Tout adhérent reconnu responsable d'une amende devra automatiquement en acquitter lui-même le montant après présentation de la réclamation adressée à l'association. Cette amende peut être consécutive à un comportement antisportif, à une absence non excusée ou tout autre motif prévue par le règlement de la Fédération Française de Tennis de table. L'adhérent peut faire valoir le cas de force majeure dans le cas par exemple de maladie ou d'accident avéré où le montant de l'amende ne pourra lui être réclamé.
- 6) **Les déplacements** pour les compétitions sont de la responsabilité des parents ou adhérents. L'association ne prend en charge financièrement **aucun frais** de déplacement. Il est donc important que chaque équipe, ainsi que les parents pour les plus jeunes, s'organise pour un roulement de conducteur et privilégie au maximum le co-voiturage.
- 7) **Les responsabilités** : Lors des séances d'entraînement, les joueurs sont placés sous la responsabilité d'un cadre technique ou de toute personne mandatée par l'association. La prise en charge se fait à la salle de tennis de table, aux heures préalablement fixées. Il appartient aux parents d'enfants mineurs de s'assurer de la présence de la personne responsable. L'association ne pourra être tenue pour responsable de tout accident survenu à l'extérieur de la salle et en dehors des heures d'entraînements définies. Lors des déplacements organisés par l'association, les joueurs sont pris en charge au lieu et heure fixés pour le rendez-vous, tant pour l'aller que pour le retour. Là encore, il appartient aux parents de mineurs de s'assurer de la présence de la personne responsable. Concernant les épreuves individuelles ou tournois autres que les épreuves fédérales, les responsables de l'association ne sont pas tenus d'organiser les déplacements. La section TT Souffel décline toute responsabilité en cas de vol d'objets de valeur ou personnels que ce soit dans la salle ou sur le lieu de compétition.
- 8) Il est interdit de fumer dans la salle de sport. Toute dégradation des locaux ou du matériel sera du ressort de l'adhérent ou de ses parents ou tuteurs et pourrait entraîner une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.
- 9) **Assurances** : Le club est assuré par MAIF Réf. Contrat : 4147057 K au titre de son Assurance Multirisque – Raqvam au titre de son Assurance Responsabilité Civile Association. Tout accident, quelle qu'en soit la gravité, doit faire l'objet d'une déclaration dans les 2 jours, accompagnée d'un certificat médical constatant la blessure.
- 10) **Données personnelles** : Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription sont enregistrées par le TT Souffel dans un fichier informatisé pour :
- établir une licence-assurance sportive auprès de nos fédérations (FFTT et/ou FSCF).
 - vous informer des événements sportifs qui vous concernent.
 - vous informer des événements de la vie du club.
 - vous prévenir en cas d'annulation d'un horaire d'entraînement.
- Ces informations sont conservées par le club pendant 2 ans (une suppression annuelle) et sont destinées au comité directeur du club (membres élus), ainsi qu'aux fédérations. Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle la durée de conservation des données des fédérations.
- Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Le président, ou le responsable de la saisie nommé chaque année en assemblée générale.
- 11) Le club est une association sportive à but non lucratif, et non **une garderie pour enfant**.



Souffelweyersheim - Tennis de Table

Lieu et horaires des entrainements :	Salle Polyvalente	Espace Sportif des 7 Arpents
	Adresse	14 Rue des 7 Arpents 67460 Souffelweyersheim
Contact :	Horaires	Mar. 18h-22h / Ven. 20h-22h / Dim. 16h-18h
	Président :	NAKO Serge
	Téléphone :	06.59.46.05.77
	Email :	ttsouffel@gmail.com
Site Internet :	https://ttsouffel.sportsregions.fr/	

Formulaire d'inscription – Saison 2024/2025

RENSEIGNEMENT SUR L'ADHERANT		Nouvelle Adhésion <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/>
Nom :	Prénom :	Né le :	
Adresse :			
CP :	Ville :		
Tél. Port :	Email :		
RENSEIGNEMENT SUR LE RESPONSABLE LEGAL (pour les adhérents MINEURS uniquement)			
<u>Parent 1</u>		<u>Parent 2</u>	
NOM, Prénom :		NOM, Prénom :	
Adresse :		Adresse :	
Tél. Port :		Tél. Port :	
Email :		Email :	
DONNEES PERSONNELLES			
Je soussigné :			
1) <input type="checkbox"/> autorise <input type="checkbox"/> n'autorise pas l'utilisation de mes données personnelles pour les usages mentionnés articles 10.			
2) <input type="checkbox"/> autorise <input type="checkbox"/> n'autorise pas la prise de photos et de vidéos dans le cadre de l'activité. Ces dernières peuvent uniquement être exploitées dans les supports de communication de l'association (articles de presse, site internet, ...).			
Besoin d'une Attestation (CE, ...) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			
Bénéficie du Pass' Sport : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (si oui, merci de fournir attestation CAF ainsi que copie du livret de famille)			

Modalités de paiement

Catégories	Tarif	Mode de Règlement : virement bancaire
<input type="checkbox"/> Loisir (sans entrainement)	90 €	Titulaire : Souffel Tennis de Table IBAN : FR76 1027 8010 1900 0205 8210 126 Merci d'indiquer le nom et prénom dans l'objet comme par ex : « Cotisation 2024-2025 Serge NAKO »
<input type="checkbox"/> Loisir (avec entrainements)	110 €	
<input type="checkbox"/> Loisir + AGR (entrainements inclus)	120 €	
<input type="checkbox"/> Loisir + LGETT (entrainements inclus)	120 €	
<input type="checkbox"/> Loisir + AGR + LGETT (entrainements inclus)	130 €	
<input type="checkbox"/> Uniquement matchs AGR (pas d'entrainements, ni loisir)	30 €	
<input type="checkbox"/> Uniquement matchs LGETT (pas d'entrainements, ni loisir)	60 €	
Equipement	Caution	PIECES RECUPEREES (à compléter par un resp. de la section TT Souffel)
<input type="checkbox"/> Maillot TT Souffel (Obligatoire en compétition)	30€	<input type="checkbox"/> Formulaire d'inscription complété <input type="checkbox"/> Certificat médicale obligatoire (valable 3 ans) pour toute nouvelle inscription. Pour le renouvellement, remettre le document « attestation de santé » complété et signé si certificat de moins de 3 ans. <input type="checkbox"/> Autorisation parentale signée <input type="checkbox"/> Les règles de fonctionnement lues, approuvées et signées <input type="checkbox"/> Règlement de la cotisation
Remises		
<input type="checkbox"/> 15€ de remise pour chaque adhésion sup. d'un membres de la famille		
<input type="checkbox"/> Inscription en cours d'année		
Total		

Les pongistes seront admis aux entrainements qu'après remise du DOSSIER COMPLET



CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

Recommandations de la commission médicale :

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R4127-28 du code de la santé publique)

Le contenu et la rigueur de l'examen doivent tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur

Adultes :

Le médecin doit tenir compte que les principales contre-indications à la pratique du tennis de table sont :

- l'insuffisance coronarienne aiguë,
- l'insuffisance coronarienne traitée, instable,
- troubles du rythme non stabilisés
- insuffisance cardiaque évolutive
- cardiomyopathie

Toute autre pathologie grave ou chronique est à apprécier avec le médecin traitant.

Les chirurgies articulaires récentes ou prothèses seront des contre-indications temporaires

Il est préconisé une épreuve cardio-vasculaire d'effort et une surveillance biologique élémentaire chez le sujet :

- porteur d'une cardiopathie ou symptomatique
- asymptomatique ayant deux facteurs de risque cardio-vasculaire,
- souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 50 ans,

Jeunes :

Il est conseillé pour le médecin de :

- tenir compte des pathologies dites « de croissance » et des pathologies antérieures liées à la pratique du tennis de table,
- consulter le carnet de santé
- constituer un dossier médico-sportif
- une mise à jour des vaccinations,

Jeunes : au-delà de 8h de pratique hebdomadaire ou souhaitant rejoindre un programme de détection Fédéral (modèle constitué par la commission médicale)

Recommande la réalisation :

d'un électrocardiogramme de repos, d'un examen clinique effectué par un médecin du sport, et portant une attention particulière :

- aux troubles de la statique rachidienne pouvant être aggravées par la pratique du tennis de table,
- aux troubles ou aux douleurs articulaires évoquant une maladie de croissance ; notamment au niveau du dos, des coudes, des genoux ou des talons, préférentiellement atteints chez le pongiste.

Certificat médical

Je soussigné(e),

Docteur : N° Ordre :

Certifie avoir examiné M. / Mme :

Et n'avoir constaté aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Fait à : Le :

Cachet et signature du médecin :

Questionnaire de Santé pour Mineur

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si êtes mineur au moment de la prise de la licence
 Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.
 Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? Ta-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge: ans

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.		Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :			
1	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)			
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui :			
19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents :			
22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? <small>(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)</small>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié et de son représentant légal.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

ATTESTATION

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

NOM : _____

PRENOM : _____

N° de licence : _____

déclare avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Date et signature du joueur mineur

Date et signature du représentant légal obligatoire



N° 21-10-1

Questionnaire de Santé pour Majeur

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si êtes majeur et avez un certificat médical datant de moins de trois ans, et si vous avez été licencié en continu depuis cette date, avec la mention "certificat médical présenté".

Un certificat médical ne peut être prolongé plus de deux fois avec un questionnaire de santé.

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. Durant les 12 derniers mois :		Oui	Non
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu **NON** à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.



ATTESTATION

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

NOM : _____ PRENOM : _____

N° de licence : _____

déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour (le certificat médical devra avoir été prolongé au maximum 2 fois par un questionnaire de santé et dans la continuité) et atteste avoir répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FTT ne pourra être recherchée.

Certificat médical précédent :

Date : ____/____/____

Nom du médecin : _____

Date et signature du titulaire ou du représentant légal